

-CR.

Notice pour le Chef du Département.

Je viens d'avoir la visite de M. WU, Ministre de Chine.

1.) Il est chargé par son gouvernement (le gouvernement de Canton) de solliciter le Conseil fédéral d'assumer la représentation des intérêts de la Chine nationaliste à Moscou.

nb. 24. Cha. 1 ✓
 Cette demande m'embarrasse énormément. J'ai répondu à M. Wu que je devrais soumettre sa demande au Conseil fédéral, mais que j'aimerais bien le prévenir que nous n'acceptons le mandat en principe que lorsque le pays dans lequel nous devons exercer notre activité nous a donné le consentement. Par ailleurs, il est possible que les Russes exigent la réciprocité et demanderont que nous représentions leurs intérêts en Chine nationaliste. Or, dans cette alternative nous devrions refuser puisque nous n'avons pas de représentation diplomatique à Canton. Quels que soient les arguments russes, le gouvernement nationaliste chinois ferait bien d'envisager d'ores et déjà le refus de Moscou.

= original
nb. 15. 11. Cha. 2 ✓
 2.) M. Wu m'a demandé si, et le cas échéant quand, nous reconnaitrions le gouvernement communiste chinois. Je lui ai répondu qu'en tout cas la Suisse ne figurera pas parmi les premiers pays qui reconnaitront le gouvernement de Pékin. En revanche, la nécessité de défendre nos intérêts financiers et économiques à Shanghai nous obligera sans doute, tôt ou tard, de nouer des relations diplomatiques avec la nouvelle Chine. Nous prendrons notre décision indépendamment des considérations politiques de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis.

nb. 22. 21. Cha. ✓
 3.) M. Wu me demande s'il pourrait rester en Suisse pendant un certain temps au cas où nous reconnaitrions le gouvernement communiste. Je lui ai répondu qu'il devra présenter une demande lorsque cet événement se produira mais que, d'ores et déjà, je puis l'assurer que le Conseil fédéral ne fera pas de difficultés.



4.) M. Wu s'intéressait de savoir qui devrait s'installer dans le bâtiment de la Légation de Chine à Moscou au cas où nous pourrions assumer la protection des intérêts du gouvernement nationaliste. Je lui ai répondu que la réponse dépendait essentiellement de l'attitude du gouvernement russe. Il est, en effet, probable que le protocole russe nous mette devant un fait accompli en remettant aujourd'hui ou demain déjà ce bâtiment au nouveau représentant ou au nouveau Ministre de Chine à Moscou. La question risque de ne pas se poser du tout parce que nous ne pourrions plus rien changer à ce fait accompli.

5.10.1949.

22,
1